



Prélèvement très élevé de gdf

Par **isabelle**, le **12/11/2012** à **15:36**

Bonjour,

Le 17 septembre 2012 gdf s'est trompé lors du relevé du compteur de gaz (j'avais relevé le compteur et mis un mot sur ma porte) et m'a prélevé un montant de 1436 euros alors que je consomme très peu de gaz (j'utilise juste une plaque de cuisson et je vis seule) . GDF devait déjà me rembourser car j'avais déjà trop payé en mensualité . J'ai dépenser bcp de temps et cela m'a mise dans une situation financière très grave car en septembre tous les impôts arrivent . j'ai du reporter le paiement de mes loyers , des mes impôts et j'ai des frais de retards et des agios . GDF met bcp de temps à me rembourser, j'attends tirs le remboursement. je devrais être bientôt remboursé car en déménageant j'ai résilié mon abonnement au gaz et un technicien est venu relevé lui même le compteur .

Puis-je demander le remboursement de tous les frais causé par ce prélèvement erroné ? et puis-je demander une compensation financière pour le temps passé dans ces démarches compliquées et pour le stresse engendré car je suis dans un situation fina,cière grave depuis?

merci du temps accordé à la lecture de ma requête .

Isabelle F